



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2025

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0	40	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	1.4	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	50	0	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			85		100
INDEX (sur 100 points)			85		100



CALCUL DE L'INDEX D'EGALITE
PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES
DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ASSOCIATION ALEAS
3 Place Gustave Philippon
87000 LIMOGES

ASSOCIATION ALEAS

Indicateur d'écart de rémunération annuelle brute moyenne par EQTP										
Catégorie socioprofessionnelle	Tranche d'âge	Rémunération Femmes	Rémunération Hommes	Ecart (%)	Ecart après seuil pertinence	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré
Ouvriers	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans									
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus									
Employés	Moins de 30 ans	21 766	21 643	- 0.6		16	19	1	35	
	30 à 39 ans	23 055	23 678	2.6		13	15	1	28	
	40 à 49 ans	25 132	24 079	- 4.4		4	11	1	15	
	50 ans et plus	23 930	23 244	- 3.0		16	19	1	35	
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans		31 148				1			
	40 à 49 ans	31 172				1				
	50 ans et plus									
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans									
	40 à 49 ans	35 745	37 845	5.5	0.5	2	1			
	50 ans et plus		45 835				1			
Total		23 731	23 697	- 0.1		52	67		113	
indicateur calculable (1=où, 0=non) :										1
Indicateur d'écart de rémunération (%)										
Note obtenue sur 40 (effectif = 109.75)										40

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles										
Catégorie socioprofessionnelle	Taux Femmes	Taux Hommes	Ecart (%)	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré	Ecart absolu	Ecart salariés
Ouvriers						1				
Employés	20.4	20.3	- 0.1	49	64	1	113			
Techniciens et agents de maîtrise	100.0	100.0		1	1	1	2			
Ingénieurs et cadres		100.0	100.0	2	2	1	4			
Total	21.2	23.9	2.7	52	67		119	2.70	2.70	1.40
indicateur calculable (1=où, 0=non) :								1		
Indicateur d'écart d'augmentations (points de %)								2.70		
écart en nombre équivalent de salariés								1.40		
Note écart absolu de taux d'augmentation								25.00		
Note écart en nombre équivalent de salariés								35.00		
Note obtenue sur 35 (effectif = 109.75)								35		

Indicateur d'écart de taux de promotions									
Catégorie socioprofessionnelle	Taux Femmes	Taux Hommes	Ecart (%)	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré	
Ouvriers							1		
Employés		1.6	1.6	49	64	1	113		
Techniciens et agents de maîtrise				1	1	1	2		
Ingénieurs et cadres				2	2	1	4		
Total		1.5	1.5	52	67		119	1.50	
indicateur calculable (1=où, 0=non) :									0
Indicateur d'écart de promotions (points de %)									
Note obtenue (effectif = 109.75 est hors barème)									

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité			
	Effectif Femmes	Taux Femmes	Résultat
Salariées revenant de congé maternité	2	50.0	50.00
indicateur calculable (1=où, 0=non) :			1
Salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%)			50.00
Note obtenue sur 15 (effectif = 109.75)			0

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations				
	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Ensemble	Résultat
Salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations	4	6	10	4
indicateur calculable (1=où, 0=non) :				1
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations				4
Note obtenue sur 10 (effectif = 109.75)				10